

3.4.2.1.4 Modification de l'état des végétations depuis la réalisation de l'état initial état initial

Suite à la réalisation de l'état initial sur les milieux naturels, la faune et la flore, des opérations ont été menées par des tiers autres que Renner Energies ont conduit à la modification de deux linéaires de haies.

- Un linéaire de haies arbustives basses à enjeu moyen a été réduit en bordure des parcelles ZC33 et ZC34. Ce constat a été effectué le lundi 14 octobre 2024 lors des levés réalisés par le géomètre sur un linéaire de 177 m.

Des photos post-exploitation ont été fournies par Renner Energies afin de caractériser l'état du linéaire actuel, composé de dix jeunes chênes.



Figure 35 : Constat de la coupe du linéaire de haies arbustives basses (source : Renner Energies)

- Un second linéaire de 44 ml de haies a été impacté par des opérations menées par des tiers en décembre



Figure 36 : Constat de la coupe du linéaire de haies arbustives basses (source : Renner Energies)

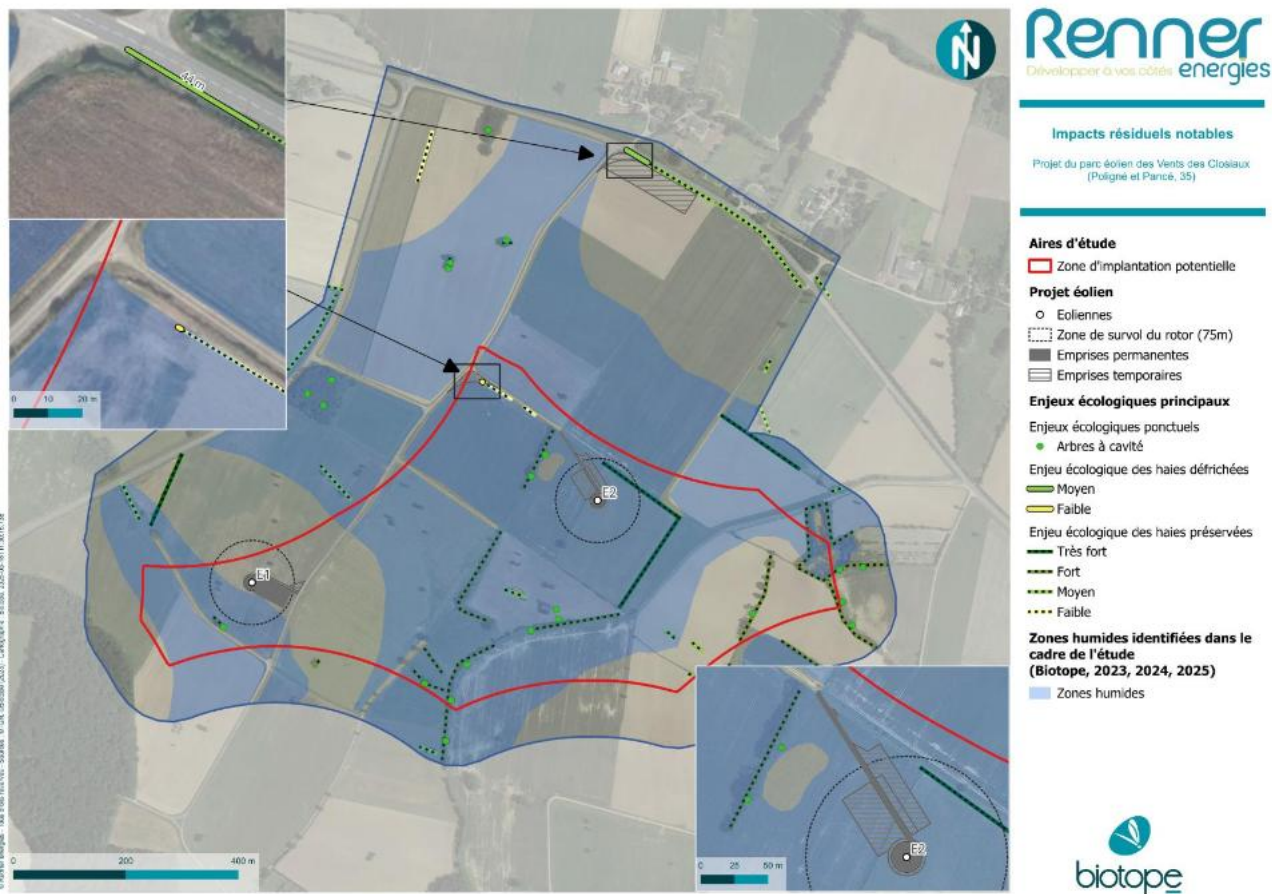
3 Etat actuel de l'environnement et description des facteurs susceptibles d'être affectés



Carte 25 : Angle de prise de vue des photos présentées ci-dessus

L'état initial des végétations a donc évolué depuis la réalisation des expertises, les modifications sont présentées sur la carte page suivante. Dans un souci d'homogénéité, l'état initial présente l'état actuel des haies (2025) suite aux opérations menées sur les deux linéaires.

Toutefois, les modifications de ces linéaires sont prises en compte dans l'évaluation des impacts du projet et l'évaluation du besoin compensatoire. Lors de nos différents passages, aucune espèce d'oiseaux n'a été observée dans ces linéaires.



Carte 131 : Synthèse des impacts résiduels notables